

## **FONCTIONNEMENT INTERNE DU CLUB**

**Saison 2019/2020**

### **1 – LES HORAIRES :**

Confère le tableau joint.

Les horaires et groupes sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés selon le nombre d'inscrit au 21 septembre.

Vous serez définitivement informés de vos horaires après formations des éventuels groupes de niveaux par notre maître d'armes.

A noter que les cours du vendredi précédant les vacances scolaires ne sont pas assurés.

Nous informons les parents qu'ils doivent impérativement accompagner et récupérer leur(s) enfant(s) à l'intérieur de la salle d'Armes aux horaires prévus. Le club décline toute responsabilité en cas de non-respect de cette règle de bon sens.

### **2 – LA LICENCE pour la saison 2019-2020 de Fédération Française d'Escrime est fixée à :**

**Enfants nés en 2013 et après : 23.00 €**

**Enfants nés en 2011-2012 : 43.00 €**

**Tireurs nés avant 2011 : 57,50 €**

**Passeport compétition : 6€**

(Obligatoire à partir des M15 pour les compétitions – peut être souscrits en cours d'année).

Cette contribution permet aux instances dirigeantes de s'autogérer. La licence est obligatoire pour pratiquer l'escrime dans un club (assurance responsabilité civile). Le certificat médical est obligatoire.

**Toute licence perdue ou détériorée sera renouvelée à la charge du licencié.**

### **3 – LA COTISATION pour la saison 2019-2020 :**

Elle permet au club de rémunérer le Maître d'Armes (diplôme d'état 2<sup>ème</sup> degré), de renouveler et d'entretenir le matériel du club.

Les subventions servent principalement à acquérir du matériel neuf.

L'appel de la cotisation annuelle est exigé avec la prise de la licence, avec facilité d'encaissement (en 1 ou 4 fois).

La cotisation annuelle, fixée à **150€** pour les débutants et à **220€** pour les autres tireurs, et est définitivement acquise au club.

Concernant le cas de plusieurs adhésions au sein d'une même famille, un dégrèvement uniforme est appliqué à partir de la 2<sup>ème</sup> adhésion. Cette cotisation est fixée à **150€**. Pas de dégressivité sur la cotisation niveaux débutants.

Pour un règlement unique : Etablir un seul chèque (licence, cotisation et location) encaissé fin septembre 2018.

Pour un règlement en 4 fois :

**Septembre 2019 :** Règlement de la licence

**Octobre 2019 :** Règlement de la location et du premier tiers de la cotisation au club

**Janvier 2020 :** Règlement du second tiers de la cotisation

**Avril 2020 :** Règlement du solde de la cotisation du club

(Etablir les chèques à l'ordre de « ASCA – ESCRIME »)

**Afin de favoriser la découverte de notre sport, nous accordons sans aucun engagement aux nouveaux venus :**

**1 séance d'initiation gratuite.**

### **4 – MATERIEL :**

Il vous sera proposé : soit la location d'un package comprenant « une veste + un pantalon + une cuirasse de protection », soit l'acquisition de cet ensemble neuf.

La location annuelle est fixée à :

**Veste : 26€ / pantalon : 18€ / cuirasse de protection : 16€ - soit la tenue entière 60€.**

Pour l'ensemble des catégories il vous sera demandé un chèque de caution de **150€** restitué en fin de saison en retour de la tenue rendu propre et en bon état. La non-restitution de la tenue entraînera l'encaissement du chèque de caution et toute dégradation constatée sera à la charge de l'emprunteur.

Le prêt de matériel en compétition est réglementé : tout empreint de matériel sera notifié sur un registre, tout matériel dégradé ou non rendu sera facturé au prix de son remplacement.

**La casse de matériel lors des cours en salle d'armes ou en compétition est à la charge de l'emprunteur.**

L'achat du gant est fortement conseillé, à l'entraînement et en compétition il est obligatoire.

Le club est en état de prêter le masque à la séance.

Chaque année nous organisons plusieurs commandes groupées (environ 10% de remise).

### **5- LA COMPETITION :**

La philosophie du club n'est pas tournée vers la haute compétition, mais la pratique de l'escrime loisir dans une ambiance conviviale. Cependant, nous constatons principalement chez les jeunes escrimeurs, un réel plaisir à s'évaluer en compétition.

Vous serez régulièrement informés des dates et des modalités d'inscriptions aux différents tournois départementaux et régionaux.